



Séquence pour enseigner au secondaire II

Titre : Ecriture libre sur la nature

Degré scolaire : 2^{ème} ECG

Branche(s) : Français

Objectif : Prendre conscience de l'impact de l'expérience personnelle et empirique dans le processus d'écriture. Nourrir l'imaginaire.

Descriptif :

L'activité s'inscrit dans le cadre d'un atelier d'écriture mis en place en début de l'année scolaire. En bref : tous les mercredis, pendant 45 minutes, les élèves écrivent un texte. Un thème ou des contraintes peuvent être donnés au préalable. Les textes rédigés peuvent rester anonymes si les élèves le souhaitent. À l'issue du cours, les textes sont parfois lus par les pairs/l'enseignante (cette modalité est toujours précisée en amont de l'atelier).

En ce qui concerne cette séquence précise, elle se construit en trois temps.

Etape 1 :

Dans un premier temps, il s'agit pour les élèves de rédiger pendant 45 minutes, comme chaque mercredi, un texte en classe. Le thème imposé pour cette séquence est la nature. Les élèves sont libres de rédiger le genre de texte de leur choix (texte narratif, poème, mémoire, pièce de théâtre, ...). La seule contrainte formelle consiste en la longueur du texte dans le cas d'un récit narratif (une page minimum). Les textes sont collectés en fin d'heure par l'enseignante.

Aucune information quant à la suite de la séquence n'est donnée à cette étape afin de ne pas biaiser la rédaction des élèves.

Etape 2 :

Une semaine plus tard, les élèves sont amené·es à une visite extérieure de 45 minutes (annoncée au préalable) au Parc des Franchises. Les élèves sont encouragé·es à se connecter à leurs sens et à effectuer un travail d'observation afin de récolter un maximum d'informations quant à leur environnement. Ils·elles sont aussi encouragé·es à noter tout ressenti, remarque, idée d'histoire. À l'issue de cette visite, la même consigne d'écriture est donnée : rédiger en 45 minutes un texte sur le thème de la nature, sans contrainte générique, d'une page minimum en cas de narration. Ces textes sont également récupérés par l'enseignante en fin d'heure.

Les consignes sont données en classe, avant la sortie au parc. Il est révélé aux élèves qu'il s'agit de la deuxième étape d'une l'expérience qui vise à observer l'influence de l'environnement extérieur dans le processus d'écriture. Cette expérience permet de constater si l'immersion dans la nature favorise ou non l'imagination. L'enseignante explique également que cette activité prend place dans le cadre d'une formation sur l'enseignement extérieur et que les textes (anonymisés) pourront éventuellement être lus par des collègues lors de la journée de formation.

Etape 3 :

Lors du cours suivant, l'expérience est discutée avec les élèves. Des textes de l'étape 1 et 2 peuvent éventuellement être comparés.



Matériel, sites web ou documents : documents de consigne, supports d'écriture

Remarques :

Ce qui ressort des discussions avec les élèves est que le fait de se promener dans le parc avant l'écriture du texte permet d'avoir des éléments plus concrets, plus de matière pour parler du thème (« souvenir » des ressentis, idées d'histoire en observant les gens/les arbres/les animaux, en entendant des sons, etc.)

Il est intéressant de constater que 7 élèves (sur 40) ont choisi d'écrire un poème lors de l'étape 2, ce qui n'a pas du tout été le cas à l'étape 1. Selon ces élèves, la poésie a semblé plus appropriée pour transmettre leurs ressentis (évocation plutôt que narration).